

● A la Présidence du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie

Le Chef de l'Etat reçoit le vice-gouverneur de l'Etat de Kebbi (Nigeria) et le président de la BOAD



Le Chef de l'Etat avec le président de la BOAD...

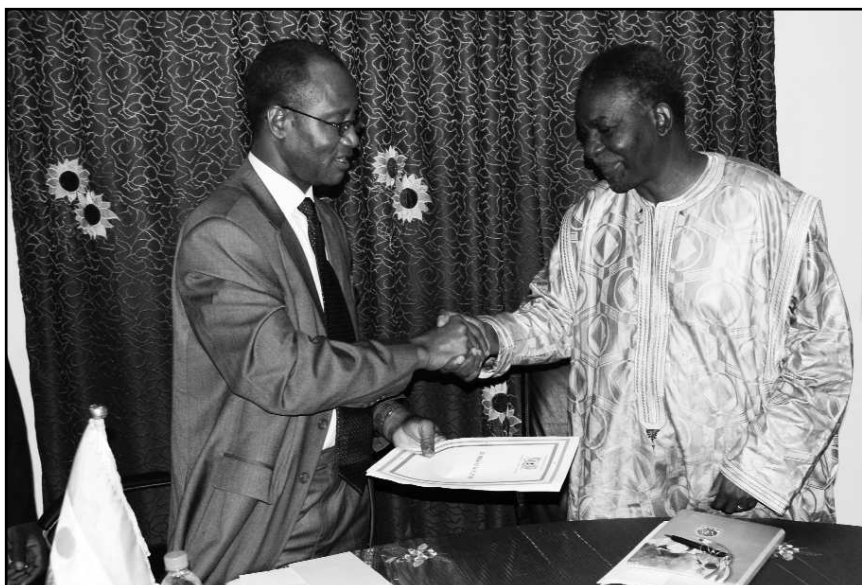


... et avec les membres de la délégation de Kebbi.

Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, a reçu, hier, en audience, le vice-gouverneur de l'Etat de Kebbi (Nigeria), Elhadj Ibrahim K. Aliyu, à la tête d'une forte délégation. Cette délégation est venue apporter sa contribution dans la résolution de la crise alimentaire, en offrant à la région de Dosso 3492 sacs de vivres constitués de riz, de sorgho et de mil. A sa sortie d'audience, Elhadj Ibrahim K. Aliyu a indiqué qu'il est venu rendre une visite de courtoisie au Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou. Elhadj Aliyu a également saisi l'occasion pour évoquer l'état des relations entre le Niger et le Nigeria qui, selon lui, sont cordiales et remontent à la nuit des temps. "En fait, les populations de nos deux pays sont identiques de part et d'autre", a indiqué le vice-gouverneur. "Seulement, ce sont les frontières artificielles qui nous séparent. Néanmoins, nous avons une vision commune malgré les 1500 kilomètres de frontière. Maintenant, il nous appartient de consolider davantage ces relations cordiales séculaires et de les renforcer dans l'intérêt de nos populations respectives", a affirmé le vice-gouverneur de l'Etat de Kebbi.

Dans l'après-midi, le Président du CSRD, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, s'est entretenu avec le Président de la BOAD, M. Abdoulaye Bio Tchané. A sa sortie d'audience, M. Bio Tchané a indiqué que c'est la première fois qu'il rend compte au Chef de l'Etat de la situation de la BOAD qui est excellente, mais aussi et surtout lui faire le point des opérations en cours du Niger. «Hier matin, nous avons signé un accord de prêt pour la route de Ouallam et un autre accord avec la Sonibank. Et nous avons un certain nombre d'opérations qui sont en cours dans les domaines de la sécurité alimentaire, des infrastructures, du secteur privé et surtout nous avons en cours une opération importante parce qu'elle consiste à apporter une assurance aux paysans nigériens producteurs pour les protéger contre les changements climatiques, notamment les sécheresses et les inondations. Nous avons également parlé de la situation alimentaire qui prévaut au Niger», a ajouté le président de la BOAD. «Il y a beaucoup de choses à faire aussi bien au Niger que du côté de la BOAD et ensemble il y aura des projets qui seront utiles pour nous», a indiqué le président de la BOAD. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie et des Finances, M. Mamane Malam Annou.

● Remise de feuilles de route par le Premier ministre, hier, à trois départements ministériels



Capitalisation des aspects positifs de la transition dans la gestion administrative

● Visite au Niger du ministre togolais chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Echange d'expérience professionnelle

Le ministre des Enseignements Supérieur, Secondaire et de la Recherche Scientifique, M. Mahamane Laouali Dan Dah a rencontré, hier matin, son homologue togolais chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, M. Hamadou Brim Bouraïma Diabaté, en mission de travail dans notre pays à la tête d'une forte délégation de cadres de son département ministériel et de l'Ecole africaine des métiers d'architecture et de l'urbanisme (EAMAU).

Arrivée mardi dernier à Niamey, la délégation a eu un calendrier chargé. Ainsi, les parties nigérienne et togolaise auront à procéder à la signature d'un accord d'a-

purement des arriérés de contributions et discuteront de l'organisation de la 31ème session du Conseil d'administration de l'EAMAU et d'un colloque inter-africain sur l'examen des 50 ans de développement urbain et architectural dans les pays membres de l'EAMAU. Il est également prévu aujourd'hui une rencontre entre nos hôtes togolais et

une équipe interministérielle nigérienne composée des ministres des Enseignements Supérieur et Secondaire, de l'Economie et des Finances et de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. D'autres réunions auront également lieu. Il s'agit notamment d'une rencontre d'informations sur la réforme en cours à l'EAMAU et la future

conférence pour son adoption en août 2011 à Ouagadougou. La délégation togolaise aura aussi à échanger avec l'ordre des architectes du Niger dont de nombreux membres sont des anciens de l'EAMAU.

● A. Tchiroma

● Intégration africaine/ la caravane à l'étape du Togo Fêtes et rites traditionnels du Togo

A chaque région du Togo, correspond une tradition que tout le peuple, sous la houlette du Président togolais, célèbre en communion des cœurs et des esprits. Il y a par exemple la fête du haricot à Tsévié ; Odonsou ou fête des ignames à Atakpamé, Gadao à Sokodé ; Tingban-pab chez les Mobas ; les évalas en pays kabyé ; et bien d'autres manifestations culturelles, annuelles, propres à chaque contrée du Togo, mais qui rassemblent presque tous les Togois.

Une véritable démonstration des us et coutumes, un esprit de conservation des rites et traditions, une notion de respect et de révérence aux aïeux et aussi un souci de rassemblement harmonieux ET d'intégration. C'est ainsi que les caravaniers de l'intégration ouest africaine ont assisté à Kara (ville natale du Président Faure, située à environ 420 km au nord du pays) au coup d'envoi d'une épreuve initiatique de lutte traditionnelle dans le nord appelé "Evala" et qui se déroule simultanément dans quinze cantons. Les évala, fête annuelle des muscles, constituent l'une

des plus grandes manifestations initiatiques en pays Kabyé, et qui rassemblent des dizaines de milliers de jeunes. Les évalas, c'est l'expression de la loyauté envers l'adversaire, de la force face à toute situation, de la masculinité au service de la nation et de l'effort qui mène à la réussite. S'agissant de la caravane, dans chaque localité visitée, le groupe événementiel composé de huit membres essaye d'égayer le public par une animation sur le car podium. M. Jean Claude Dick, artiste et entrepreneur culturel résidant à Lomé la capitale est un des responsables du groupe. Il se

réjouit d'assurer la direction artistique de la première édition d'un projet ambitieux et prometteur qui permet aux Africains de mieux connaître leur continent afin d'œuvrer pour la recherche de nouvelles solutions pour une nouvelle Afrique. Il précise qu'il veille à une bonne programmation sur la scène de la caravane (un camion podium doté d'une scène professionnelle équipée d'une sono de 10000 W) afin d'offrir aux populations des localités qui accueillent la caravane un spectacle gratuit, ponctué d'animation avec les partenaires, tous les soirs. Parlant des difficultés rencontrées, J.C a notamment souligné le problème de communication. "Si dans certaines localités, les populations ont réagi spontanément à l'écoute de la bonne musique que nous diffusons, d'autres n'étant pas informées à l'avance, mettent du temps à nous rejoindre, ce qui nous oblige à animer jusque tard dans la nuit. Et nous sommes peinés de garder les enfants avec nous au-delà de certaines heures.

C'est le lieu de tirer chapeau à certaines autorités qui ont abattu un grand boulot avant notre arrivée," a-t-il indiqué. M. Jean Claude affirme qu'il est bien heureux de collaborer, d'échanger, d'enrichir ses expériences et surtout de se savoir utile pour assurer la promotion des artistes sur la scène de la caravane. "Il m'est arrivé de prophétiser (même si je ne suis pas devin) sur la carrière des individus que j'ai rencontrés et qui m'ont marqué

quand je porte ma casquette d'artiste," a-t-il ajouté. Après neuf jours en terre togolaise, le convoi de la caravane a quitté Lomé, pour la découverte d'un pays anglophone dont l'accès n'a pas été facile pour les caravaniers. Ils ont en effet passé toute une journée à la frontière, cloîtrés dans les véhicules, sans en savoir plus. Preuve que l'intégration régionale souffre encore d'une mauvaise populaire.

Aissa Abdoulaye Alfary,
envoyée spéciale

MARIAGE

Monsieur Ali Kimba à Aguié et Mademoiselle Hamsatou Abdou Gari dite Nayé à Niamey, vous convient aux cérémonies religieuses de leur mariage qui auront lieu **le dimanche 1^{er} Aout 2010** à 8 heures à saga, le virage en face du CSI Saga.

Le foyandi de la jeune mariée aura lieu au Quartier Dan Gao dans la maison TRETOUT. La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié à kollo.

Marchés Publics

Avis d'appel d'offres n° 002/CNSS/2010

1°) La Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance le présent appel d'offres en trois (03) lots pour l'acquisition du matériel roulant composé de:

Lot n° 1 : deux (2) véhicules double cabine diesel (4x4) ;

Lot n° 2 : trois (3) véhicules double cabine diesel (4x2) ;

Lot n° 3 : un (1) véhicule simple cabine pick up diesel (4x2).

2°) Les fournisseurs intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres auprès du Secrétariat de la Direction du Budget et des Investissements (DBI) sis à l'immeuble CNSS 10 étages au rez-de-chaussée, Tel. : 20 73 43 54 du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures.

3°) Les candidats répondant aux critères de soumission précisés dans le présent appel d'offres et qui le souhaitent peuvent retirer le dossier auprès du Secrétariat précisé au point 2, moyennant le versement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) francs cfa.

4°) Les offres doivent être adressées à la Direction Générale de la CNSS sise au Rond Point Maourey **au plus tard le mardi 31 Août 2010 à 9 heures.**

5°) L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 10 heures** dans la salle de réunion du Conseil de la CNSS sise au 1^{er} étage de l'immeuble CNSS en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents.

COMMUNIQUE

RAPPEL DERNIER DELAI DE PAIEMENT DES COTISATIONS SOCIALES DU 2^{ème} TRIMESTRE 2010

La Directrice Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de rappeler aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs du **deuxième trimestre 2010** et s'acquitter des cotisations correspondantes **au plus tard le 31 juillet 2010**, délai au delà duquel commencent à courir les pénalités pour retard prévues par les textes en vigueur.

Elle rappelle à tous ceux qui ne se sont pas acquittés des cotisations des trimestres antérieurs à le faire dans les meilleurs délais sous peine de poursuites prévues par les textes en vigueur.

La Directrice Générale de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer une protection sociale à tous les travailleurs.

● A la Primature

Le Premier ministre reçoit plusieurs personnalités

Le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, s'est entretenu, hier, avec une délégation de l'Etat fédéré de Kebbi (Nigeria) sous la conduite du Vice-gouverneur dudit Etat, M. Ibrahim K. Aliyu. La délégation est au Niger dans le cadre d'une remise d'assistance pour combattre la crise alimentaire dans notre pays. Le Premier ministre qui a reçu l'ensemble de la délégation en présence du Gouverneur de Niamey, le colonel Soumana Djibo s'est réjoui de cette visite qui renforce les liens d'amitié, de coopération et de fraternité entre les peuples du Niger et du Nigeria et a demandé au responsable de la délégation de transmettre aux autorités du Nigeria les sincères remerciements des autorités et du peuple du Niger. Dans l'après-midi, le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda s'est entretenu avec le président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), M. Abdoulaye Bio-Tchané. Le Premier ministre devait par la suite accorder une audience à



Le Premier ministre avec la Directrice Exécutive du Bureau National de Plan International pour le Royaume Uni (2^{ème} à partir de la gauche) ...

Mme Marie Staunton, Directrice Exécutive du Bureau National de Plan International pour le Royaume Uni, venue au Niger dans le cadre du combat contre les effets néfastes de la crise alimentaire. A sa sortie d'audience, Mme Marie Staunton a indiqué avoir été émerveillée par le courage de la

population nigérienne. « Nous avons appuyé nos collègues de Plan Niger qui mènent des efforts sur le terrain. Nous sommes venus pour voir concrètement de quels types d'appuis ils ont besoin, et savoir la stratégie à adopter », a conclu Mme Marie Staunton.



... avec le président de la BOAD (2^{ème} à gauche)...



... et enfin avec la délégation de Kebbi (Nigeria).

● Remise de feuilles de route par le Premier ministre, hier, à trois départements ministériels
«La période de transition doit capitaliser les aspects positifs de la gestion administrative», déclare le Premier ministre

Le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, a entamé, hier, une série de rencontres avec les ministres et cadres dans les différents ministères avec comme principal objet la remise d'une feuille de route à chaque département ministériel. C'est ainsi qu'il s'est successivement rendu, hier, au Ministère de l'Education nationale, à celui des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique et au Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation. Le Premier ministre, qui effectuait ce déplacement en compagnie de ses conseillers en charge des secteurs concernés, a été accueilli successivement dans leur ministère par les ministres Mme Sidibé Fadjimata Maman Djoula, M. Mahaman Laouali Dan Dah et M. Tidjani Harouna Dembo.

Premier ministre, la transition doit laisser comme héritage institutionnel une méthodologie fondée sur la recherche de la bonne gouvernance au service du développement de notre pays. Aussi, après l'intervention

prononcer notamment par rapport aux problèmes structurants de leur département ministériel dont la résolution permettra de

relancer la machine. Dans la feuille de route de chaque département ministériel figure essentiellement des objectifs dits transversaux notamment l'assainissement de l'environnement professionnel et la modernisation des procédures du travail mais aussi des objectifs spécifiques au secteur ministériel en question. Le Premier ministre continuera ses rencontres au niveau de chacun des autres départements ministériels selon un calendrier établi.

● Mahaman Bako

Après avoir brièvement visité les locaux, le Premier ministre a eu, à chaque étape, une séance de travail avec chaque ministre et les hauts cadres et responsables du ministère. L'objet principal des rencontres est de donner à chaque ministre et ses hauts cadres, la feuille de

déplacement, parler du contexte dans lequel se situe l'action gouvernemental tout en appelant le ministre et les hauts responsables à leur devoir et mission qui sont plus que jamais nécessaires pour conduire à bon port la transition politique. « Cette période de transition, a fait observer le



... et au Ministère de l'Education Nationale, hier.



Le Premier ministre au Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur...

route comprenant notamment les objectifs principaux et spécifiques que chaque département doit atteindre durant la période de transition politique. A chaque rencontre, le Premier ministre fait d'abord une introduction pour expliquer le motif de son

Premier ministre, est celle qui doit capitaliser les expériences et les aspects positifs de la gestion administrative. Elle doit aussi chercher à détecter les défauts et les faiblesses et pouvoir trouver les moyens de les corriger ». En un mot, dira le

du Premier ministre, un exposé est animé par le Conseiller de son cabinet en charge du secteur essentiellement autour des objectifs principaux et spécifiques identifiés et assignés à chaque direction au département ministériel en question et qu'il se doit d'atteindre durant cette période transitoire. La période de transition a eu à le répéter le Premier ministre ne peut pas tout entreprendre et tout régler, mais elle doit être une période charnière, débarrassée de tout calcul politicien, pour revigorer et redonner à chaque échelon décisionnel et opérationnel, les réflexes et la volonté de servir l'Etat. Un débat est ensuite engagé pour permettre aux cadres de se

● Au Conseil Consultatif National
Ouverture, aujourd'hui, de la 2^{ème} session ordinaire

Le président du Conseil Consultatif National a l'honneur d'informer **Mesdames et Messieurs** les Conseillers que la deuxième session ordinaire s'ouvre aujourd'hui, **jeudi 29 juillet 2010** dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale, Place de la Concertation, à partir de 9 heures.

● Route Niamey-Ouallam

La BOAD accorde un prêt complémentaire de 4,5 milliards de francs CFA au Niger

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Mamane Malam Annou, et le président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), M. Abdoulaye Bio Tchané, ont signé, hier matin, un "accord de prêt complémentaire relatif au Projet d'aménagement et de bitumage de la route Niamey-Ouallam".

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le ministre de l'Economie et des Finances a indiqué que "la signature de cet accord permet de concrétiser le financement de l'important tronçon routier Niamey-Ouallam, long de 98 kilomètres", et que "ce financement complémentaire de 4,5 milliards de francs CFA constitue sans aucun doute une étape importante pour le désenclavement de cette partie de notre pays". M. Mamane Malam Annou s'est réjoui "de ce qu'une mission de la BOAD se trouve actuellement dans notre pays entraînant de réaliser l'évaluation ex ante du Programme d'intensification des productions agricoles, sur les sites respectifs de Honda Balati (Tillabéry), de Téguelguel et de Guidan - Magagi (Tahoua) pour des investissements à réaliser de l'ordre de 10 à 12 milliards de F CFA". Il a souhaité, en raison de la situation alimentaire tendue que connaît le Niger en cette saison, que l'approbation de ce dossier intervienne lors du prochain Conseil d'Administration de la BOAD, car ce Programme s'inscrit dans le cadre des réponses durables que le Niger entend apporter au problème devenu récurrent de l'insécurité alimentaire. Le ministre Mamane Malam Annou a rappelé que, "de sa création à ce jour, cette

Institution n'a cessé de multiplier ses interventions dans le développement économique et social du Niger. En témoigne l'état actuel du portefeuille des projets qui totalisent presque 50 milliards de Francs CFA répartis aux secteurs des infrastructures routières et hydrauliques ainsi que de la sécurité alimentaire. Dans le domaine des infrastructures, les projets en cours sont: le Projet d'Aménagement et de Bitumage de la Route Niamey-Ouallam pour un montant de quatre milliards cinq cent millions (4.500.000.000) de francs CFA ; le Projet d'aménagement et de bitumage de la route Madaoua-Bouza-Tahoua pour un montant de quatre milliards (4.000.000.000) de francs CFA ; le projet d'aménagement et de bitumage de la route Bella-Gaya-frontière du Bénin pour un montant de huit milliards (8.000.000.000) de francs CFA; le programme Kandadji de régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la Vallée du Niger pour un montant de dix milliards (10.000.000.000) de francs CFA. Au regard de ces importantes interventions dans les secteurs clé de notre économie, je peux affirmer que notre coopération se porte bien", a affirmé le ministre en charge des finances. Intervenant auparavant, le président de



Lors de la signature de la convention, hier

la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a indiqué que "la route Niamey-Ouallam est située sur l'axe transfrontalier Niamey-frontière du Mali, long d'environ 300 km. La réalisation du projet permettra de bitumer un tronçon d'environ 94 km de cet axe et de contribuer ainsi à l'amélioration des échanges entre les localités traversées d'une part, et d'autre part, à l'intensification des échanges sous-régionaux, notamment entre le Niger et le Mali. Par ailleurs, ce projet s'insère dans le programme prioritaire d'intervention du Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR) défini par la Commission de l'UEMOA et la BOAD afin de favoriser le désenclavement des zones les plus défavorisées dans chacun des Etats membres. C'est bien le cas de dire que "la route du développement passe par le

développement de la route"... D'un coût total de 12 510 MFCFA, le financement initial du projet est assuré par la BOAD pour un montant de 4 500 MFCFA, le FAIR/UEMOA pour 1 125 MFCFA, le Fonds OPEP pour le développement international (OFID) pour 12 millions \$E-U, et l'Etat nigérien pour 385 MFCFA. En mettant en place ce prêt complémentaire d'un montant de 4 500 MFCFA pour assurer la prise en charge du gap dégagé suite à l'attribution du marché des travaux, la BOAD traduit sa volonté d'œuvrer pour l'atteinte des objectifs du projet, comme précédemment évoqué". Selon M. Abdoulaye Bio Tchané, "ce prêt complémentaire porte à 51 581 MFCFA, le montant total des interventions de la Banque dans le domaine des infrastructures de transport au Niger et à 166 686 MFCFA le montant total de ses

engagements cumulés au Niger, tous secteurs confondus. Cela traduit l'importance qu'accorde notre institution commune au développement économique de ses Etats membres". M. Abdoulaye Bio Tchané a insisté sur "la nécessité de poursuivre les réformes en cours au niveau de la CAFER afin de doter cette institution de ressources financières suffisantes et pérennes à l'effet d'assurer l'entretien du réseau routier du pays, conformément aux stratégies nationale et communautaire". A ce sujet, il faut noter que "le Niger a procédé, avant 2008, à l'augmentation des ressources propres de la CAFER de 4 000 MFCFA par an à 7 000 MFCFA depuis 2009". Il a indiqué qu'il demeure convaincu que les efforts vont être poursuivis pour assurer l'entretien et la protection des infrastructures routières, à travers le développement du système de péage/pesage et l'adoption des mesures adéquates". "Au vu de ces mesures, je reste persuadé que les autorités nigériennes prendront des dispositions idoines pour assurer l'entretien de la route en projet, une fois sa réalisation terminée", a déclaré M. Abdoulaye Bio Tchané qui a saisi "cette heureuse occasion pour réaffirmer leur entière disponibilité à accompagner le gouvernement nigérien dans les efforts déployés pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration du cadre de vie des populations".

● Sani Soulé Manzo

● Plantation d'arbres du 3 août 2010

4000 plants de plusieurs espèces au programme à Niamey

Le ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, le Général de Brigade Abdou Kaza, s'est rendu, hier matin, sur le site devant accueillir la cérémonie officielle de plantation d'arbres, le 3 août prochain, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de l'indépendance. Le ministre était accompagné du Secrétaire général-adjoint du Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, du Gouverneur de la région de Niamey, le Colonel Djibo Soumana, de l'administrateur délégué de la Communauté Urbaine de Niamey, le Capitaine Seyni Idé, de l'administrateur délégué de la commune 4 de Niamey, Mme Daoura Hadja Hadiza Kafougou, ainsi que des cadres centraux du Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification.

Situé à l'emplacement de l'ancien quartier Golfe, dans la ceinture verte de Niamey, c'est un site d'une superficie de 3,3 hectares qui a été retenu pour la plantation d'arbres le 3 août 2010. Le comité d'organisation de cette cérémonie est à pied d'œuvre dans les préparatifs de l'événement. Les membres du comité, ainsi que l'administrateur délégué de la Communauté Urbaine de Niamey, ont donné d'amples explications au ministre sur l'organisation pratique de la cérémonie. Le ministre devait par la suite se rendre sur un pan de la ceinture verte où des constructions ont été érigées, dégradant ainsi cet espace vert de la capitale. A l'issue de cette visite, le Général de Brigade Abdou Kaza a indiqué que la motivation de son déplacement sur ce site est que cette année, la fête nationale de l'indépendance revêt un caractère particulier. "Cette année nous sommes au cinquantenaire de notre indépendance. Le CSRD et le gouvernement ont décidé de célébrer cette fête dans ce contexte du cinquantenaire de

l'indépendance. C'est pour cela que nous avons tenu à visiter le site pour voir concrètement les dispositions qui doivent être prises en vue de donner un cachet particulier à cette fête", a ajouté le ministre. Il devait indiquer qu'il a profité de l'opportunité de sa présence sur le terrain pour voir de plus près un problème qui se pose par rapport à l'environnement et à la Ceinture verte. Le ministre a souligné que cette Ceinture verte a été aménagée d'un commun accord, mais il y a des problèmes qui sont venus se greffer par la suite. "Il fallait donc voir concrètement comment se présentent ces difficultés là, en vue de leur trouver des solutions en rapport avec toutes les parties prenantes : la Communauté Urbaine qui abrite cette ceinture verte ; les concernés par détentions coutumières et qui ont toujours été à la base de certaines difficultés ; et le ministère concerné de la gestion de cet espace au nom de l'Etat. Nous avons l'intention de nous retrouver dans un cadre collégial, global, avec toutes les parties prenantes en vue de trouver une

solution définitive à ce problème", a conclu le ministre. En marge de cette visite du ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, le directeur régional adjoint de l'Environnement, le Capitaine Zakaria Ousseini, a indiqué que le choix de ce site est en conformité avec les recommandations du forum sur la ceinture verte tenu en 2008. "Il était recommandé à cette occasion de réhabiliter toutes les parties dégradées de la ceinture verte. C'est donc dans la droite ligne de cette recommandation que cette activité se tient chaque année sur ce site. Nous avons prévu de planter 4000 plants sur le site le 3 août prochain. Ce sont des espèces comme le neem, compte tenu de son adaptation à la sécheresse ; l'acacia cenia pour ses vertus médicinales, et l'eucalyptus", a souligné le Capitaine Zakaria Ousseini.

Le Général de Brigade Abdou Kaza devait par la suite se rendre au gouvernorat de la région de Niamey. Au cours des échanges qu'il a eus avec les autorités régionales et communales, le ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification a relevé le problème environnemental et foncier qui existe au niveau de la Ceinture verte de Niamey. Le ministre a indiqué que cet espace vert qui fait la fierté de la capitale n'est malheureusement pas respecté. "C'est pourquoi nous approchons tous les acteurs. Il faut que chacun se considère comme un responsable capable d'apporter sa contribution dans la résolution des problèmes de la Ceinture verte", a conclu le Général de Brigade Abdou Kaza. Auparavant, le Gouverneur de la région



La délégation ministérielle sur le site, hier

de Niamey, le Colonel Djibo Soumana, s'est réjoui de l'honneur fait à son entité par cette visite du ministre. Il devait ensuite saluer la bonne collaboration

entre tous les acteurs pour juguler les problèmes que connaît la Ceinture verte.

● Oumarou Moussa

Mariage

Les familles

- * La famille Feu Beidou Moussé à Gaya quartier Saka Batouma
- * Elhadji Issoufou Ibrahim, Expert comptable à Niamey, Gaya, Maradi;
- * Salifou Salaou dit Tanko à Tahoua ;
- * Elhadji Maikarfi Mahaman à Niamey et Dosso ;
- * Seyni Zouma à Niamey et Dosso

Les familles

- Feu Saloum Dan Sarki à Zinder, Ny, Maroc et Clermont Ferand (France) ;
- Feu Ibrahim Dan Zaki à Zinder, Ny et Dijon (France);
- Feu Hadja Boukkou EL Zaki à Zinder, Ny et Agadez

Feu Mahaman Attefou dit Mahaman Marabout à Azal, Agadez, Zinder et Niamey ;
Feu Tambari Goga à Zinder, Agadez et Niamey ;

Parents, Amis et connaissance ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants

MR. MAHAMADDU MOURTALA ISSOUFOU
Avec **Melle. QUMA KALTHOUM SALOUM MAHAMAN**

Les cérémonies religieuses auxquelles vous êtes cordialement invités auront lieu Inch'Allah le **Samedi 31 Juillet 2010 à partir de 9 heures** au domicile de Elhadji Saloum Mahaman, sis à Koirra Kano non loin de la Clinique Koirra Kano. La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié.

● Signature de convention de prêt entre la SONIBANK et la BOAD

Cinq (5) milliards de francs CFA pour la promotion des investissements du secteur privé

La Société Nigérienne de Banque (SONIBANK) et la Banque Ouest Afrique de Développement (BOAD) ont signé, hier à Niamey, une convention de refinancement portant sur une ligne de crédit de cinq (5) milliards de FCFA. C'est le président de la BOAD, M. Abdoulaye Bio-Tchiané, et le président du Conseil d'administration de la SONIBANK, M. Illa Kané, qui ont apposé leurs signatures sur les documents de convention. La cérémonie s'est déroulée dans la salle de réunion du siège de la Sonibank en présence du chef de la mission résidente de la BOAD au Niger, M. Kafando Ambroise, du directeur général adjoint de la SONIBANK, M. Oucham Abeljelil, et des représentants du Ministère de l'Economie et des Finances et des institutions du secteur financier de notre pays.



Ibro Youka/ONEP

Echange de documents entre les deux parties

Cette ligne de crédit mis à la disposition de la SONIBANK par la BOAD est destinée à la promotion des investissements du secteur privé dans son ensemble. La convention vise à accroître le renforcement des capacités des institutions bancaires nationales pour répondre ainsi aux sollicitations du secteur privé en matière de financement de l'investissement. Ce financement porte à quelque 53 milliards 100 millions de Fcfa le volume global des engagements de la BOAD au profit du secteur privé nigérien. "Cette convention de prêt dira le président de la BOAD est une parfaite illustration de la volonté de notre institution de renforcer ses relations avec le système bancaire de l'UEMOA, et particulièrement la SONIBANK". Ce prêt de 5 milliards de FCFA se répartit en deux volets, selon M. Abdoulaye Bio-Tchiané. Il y

a d'abord un accord cadre de refinancement de quatre milliards de FCFA destinés au refinancement des entreprises dont les PME, et le second volet est une avance globale spéciale d'un milliard de FCFA destiné au refinancement de la Société nigérienne des hydrocarbures (SONIHY). Il s'agit pour la BOAD et la SONIBANK, à travers la SONIHY, de soutenir un projet qui participe à la stratégie nationale de lutte contre la dégradation du couvert végétal et l'avancée du désert au Niger, en mettant du gaz domestique à la disposition des populations. En accompagnant la SONIBANK dans la promotion des financements du secteur privé, "la BOAD, dira M. Abdoulaye Bio-Tchiané, se trouve pleinement dans son rôle d'institution communautaire d'appui au renforcement des ressources stables des institutions financières nationales des pays

membres de l'UEMOA". En outre, devait indiquer le président de la BOAD, son institution a fondé sa décision sur l'évaluation concluante de la SONIBANK. Il a pour ainsi dire salué les performances de la SONIBANK malgré un rude environnement concurrentiel qui existe au Niger. Ce qui atteste, selon lui, de la qualité du management. Il a félicité et encouragé tout le personnel, et a assuré que son institution restera toujours attentive aux sollicitations de la SONIBANK. "Je vous réitère ici la disponibilité de la BOAD à œuvrer pour un raffermissement du partenariat entre nos deux institutions," a-t-il indiqué. Quant au président du conseil d'administration de la SONIBANK, il s'est réjoui de l'intérêt de la

BOAD pour la dynamisation du secteur productif et surtout la promptitude avec laquelle cette institution a répondu aux sollicitations de la Sonibank. Cette convention est ainsi la marque de confiance de l'institution communautaire vis-à-vis de la SONIBANK. M. Illa Kané a souligné que c'est par le financement des investissements que l'on peut espérer une croissance durable de l'économie, une création suffisante des emplois, et une amélioration de la qualité de vie des populations. Malheureusement, a-t-il ajouté, "la faiblesse relative des ressources longues au niveau du système bancaire limite sa capacité d'intervention dans l'octroi des crédits, à moyen et long termes, nécessaires à la réalisa-

tion des projets d'investissement." C'est dire que ce prêt accordé par la BOAD est une réponse à cette dernière préoccupation. Le PCA de la Sonibank a salué le partenariat qui existe depuis 20 ans entre les deux institutions. En effet, la BOAD participe au capital de la Sonibank à hauteur de 10% et siège au conseil d'administration de cette dernière depuis sa création en 1990. M. Illa Kané a en outre affirmé que son institution jouit d'une parfaite santé financière. En effet, la Sonibank détient plus de 20% de la part de marché au Niger. Au 31 décembre 2009, le total bilantiel de la banque avoisine les 110 milliards de Fcfa, les fonds propres 11 milliards, le bénéfice net deux (2) milliards et la banque a redistribué des dividendes à hauteur de 18% par action. A cela s'ajoute une attribution d'actions gratuites pour 1,5 milliard de Fcfa à l'occasion du relèvement du capital social minimum de la banque qui est passé de deux (2) à cinq (5) milliards de Fcfa. "La SONIBANK s'est imposée comme une banque de tout premier ordre," a indiqué M. Illa Kané. Il a enfin rendu un hommage à tous les administrateurs successifs de la BOAD, pour leurs apports précieux dans la bonne conduite des affaires et la réussite des actions de la SONIBANK.

● Siradji Sanda

● Atelier de validation du Plan National d'attribution des fréquences (PNAF)

Pour une meilleure visibilité

L'Autorité de Régulation Multisectorielle a organisé hier, au Grand Hôtel de Niamey, un atelier de validation du Plan National d'Attribution des Fréquences (PNAF). La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président par intérim de l'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM), M. Maman Moussa, des représentants de l'ONC, des ministères de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture, de l'Intérieur et de la Défense, ainsi que du directeur sectoriel télécommunications et de plusieurs invités.



Kader Amadou/ONEP

Une vue de la table de séance à l'ouverture, hier

En procédant à l'ouverture de l'atelier, le président par intérim de l'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM), M. Maman Moussa a, de prime abord, précisé que, les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication sont devenues nécessaires pour le développement d'un pays, avant d'indiquer qu'elles constituent une composante essentielle de la stratégie de réduction de la pauvreté, en ce sens qu'elles permettent d'améliorer l'accès à la santé et à l'éducation, et de créer des emplois et de nouvelles sources de revenus pour les populations. M. Maman Moussa

devait par la suite souligner que ces dernières années, l'accès aux services de télécommunications et de radiodiffusion s'est considérablement renforcé dans notre pays. Mais le déploiement sur le territoire de ces services a été avant tout rendu possible parce que les fréquences radioélectriques nécessaires ont été mises à la disposition des opérateurs et des radiodiffuseurs. Il a par ailleurs ajouté que cette mise à disposition des fréquences radioélectriques s'est faite sur la base du cadre général d'attribution des fréquences contenu dans le règlement des radiocommunications de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et non pas sur celle d'un plan national qui tient compte des spécificités de notre pays. C'est pourquoi, a dit le président par intérim, le 11 juin

2008, l'ARM a lancé le projet d'élaboration d'un plan national d'attribution des fréquences pour le Niger. Les objectifs visés par le Plan National d'Attribution des Fréquences sont entre autres : donner une visibilité pour les utilisateurs, les constructeurs et les fournisseurs ; rationaliser l'usage du spectre ; assurer une plus grande facilité d'utilisation du spectre ; limiter les frais liés aux réaménagements du spectre ; permettre au Niger de se conformer à la pratique internationale et enfin offrir un meilleur cadre pour une croissance économique, une diversité des services et de l'usage des fréquences. Dans le cadre de l'élaboration de ce plan national d'attribution des fréquences a-t-il indiqué, plusieurs activités ont été menées à savoir : état des lieux des utilisations des fréquences ;

élaboration des spécifications techniques pour les interfaces radioélectriques ; élaboration de l'avant-projet de plan national d'attribution des fréquences etc. Le président par intérim a également ajouté que les conclusions de cet atelier permettront ainsi au conseil national de régulation d'adopter le plan national d'attribution des fréquences, et que les objectifs énoncés ci-haut seront ainsi atteints. Il s'agira alors, par la suite, de consacrer "nos énergies à de

nouveaux défis dont notamment la suppression ou la modification des assignations des fréquences existantes non conformes au plan national d'attribution des fréquences, et la migration de la radiodiffusion analogique de Terre dans les bandes III, IV et V vers la radiodiffusion numérique avant le 17 juin 2015", a-t-il indiqué.

Daouda Hassane

Mariage

- ◆ La grande famille Sami Mory à Matankari, Doutchi, Niamey et au Nigéria
 - ◆ La grande famille Gaoh à Matankari, Doutchi et Niamey
 - ◆ La grande famille Dan Kawara à Matankari et Niamey
 - ◆ Sabiou Daddy Gaoh à Niamey
 - ◆ Bachirou Daddy Gaoh à Niamey
 - ◆ Ibrahim Bizo à Niamey
 - ◆ La famille Garba à Anka au Nigéria
 - ◆ Soumana Sambo Diori à Niamey
 - ◆ Mallam Alassane à Niamey
 - ◆ Mallam Soulaïmane à Niamey
 - ◆ Aboubacar Abdoulhayou, Inspecteur F/A à Dosso
- Parents, amis et connaissances ont la joie de vous faire part du Mariage de leurs enfants :*
- M. Soumana Oumarou Sanda Sami**
à Niamey
Mlle Bassira Mallam Balla
à Niamey
- Les cérémonies religieuses auront lieu, Inch'Allah, le **Samedi 31 juillet 2010** à partir de **08heures 30mn** au quartier **Route Filingué, 3^{ème}** latérite à droite à partir du Poste de Police
- La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié à Niamey.

Cyclisme/Tour de France

Contador quitte Astana

L'Espagnol Alberto Contador, récent vainqueur du Tour de France, a décidé de quitter l'équipe kazakhe Astana. Le triple vainqueur de la Grande Boucle (2007, 2009, 2010) a annoncé, via un communiqué, qu'il allait "étudier avec calme" les propositions d'autres équipes pour les saisons à venir.

Astana voulait connaître rapidement les intentions d'Alberto Contador, fixant mardi dernier comme date butoir. Désormais, la formation kazakhe le sait : elle va perdre son joyau. "Alberto Contador a rejeté l'ultimatum d'Astana." Par la voix de son attaché de presse, Jacinto Vidarte, le récent vainqueur du Tour de France, en fin de contrat, a refusé de prolonger, laissant entendre que c'est l'insistance d'Astana qui l'a poussée à s'en aller : "Bien que les positions des deux parties n'étaient pas si éloignées

l'un de l'autre, l'équipe voulait savoir de façon urgente."

Contador met ainsi fin à une fructueuse collaboration de trois saisons suite à la dissolution de l'équipe Discovery Channel en 2007. Au final, il a récolté sous les couleurs kazakhes deux Tours de France, un Giro, une Vuelta. Mais les relations ont parfois viré au vinaigre entre El Pistolero et son staff. Notamment sur la Grande Boucle 2009 où Astana avait clairement infligé un traitement de défaveur à Contador au profit de Lance Armstrong.

Une désunion qui a poussé l'Espagnol à réfléchir sur son sort jusqu'à ce que l'Américain s'exile avec Johan Bruyneel dans ses bagages. Cette année, point de dissension. Astana s'est mis à la planche pour son leader à l'image d'un Daniel Navarro, exemplaire en montagne. Une cohésion nouvelle, un dévouement sans faille qui n'a pas suffi.

A la surprise générale

Attendu en 2009, son départ intervient un an plus tard, un peu à la surprise générale. Fran Contador, qui est son agent en plus d'être son frère, annonçait la semaine dernière sur le site espagnol Bici Ciclismo.com que le triple vainqueur du Tour de France signerait prochainement un nouveau contrat avec l'équipe kazakhe : "Il n'y a aucune problème. Nous devons simplement définir la durée du contrat avec les dirigeants d'Astana, mais ce sera au minimum deux ans; Deux ou trois ans sans doute. Les sponsors sont très satisfaits et ils veulent poursuivre l'aventure. L'équipe est déjà excel-

lente et Astana veut la rendre encore meilleur. Alberto n'a donc aucune raison d'aller voir ailleurs."

Riis sur les rangs

L'affaire semblait entendue avant ce revirement de situation. Même si des bruits de couloir alimentaient déjà l'hypothèse d'un départ. Le plus insistant, la signature de Contador dans la nouvelle équipe que compte monter Bjarne Riis. Selon la Gazzetta dello Sport et Marca, le triple vainqueur de la Grande Boucle serait proche de s'engager avec le manager danois. Mais Riis doit avant tout trouver un repreneur. Selon la RTBF, Sungard et Specialized auraient donné leur feu vert. Specialized possède par ailleurs un contrat avec Alberto Contador et l'oblige à rouler avec des vélos de cette marque. Sûre que la signature de l'Espagnol consolerait sans doute largement Bjarne Riis du départ des frères Schleck.

(Eurosport)

DECISION N° 000427 ME/F/ARSM/2010 DU 03-05-2010 DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

ARTICLE 1

La dissolution de l'Union des Mutuelles d'Épargne et de Crédit (UMEC) est prononcée pour les raisons ci-après :

- manquements graves et répétés aux dispositions de la réglementation en vigueur ;
- incapacité à fournir les services attendus d'une structure faïtière ;
- cessation des activités de l'union.

ARTICLE 2

Monsieur Malam MAMADOU MALAM, Directeur Administratif, cadre à la DMCE, est nommé liquidateur avec pleins pouvoirs pour réaliser l'actif social de l'UMEC, payer les créanciers et répartir le solde conformément à l'article 36 de l'Ordonnance N°96-024 du 30 mai 1996 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et/ou de crédit.

Monsieur Dourahmane ISSA DJERMAKOYE, Economiste, ancien Directeur Exécutif de l'Association Nigérienne des Institutions Professionnelles de la Microfinance (ANIP-MF), est nommé Liquidateur Adjoint.

ARTICLE 3

Le mandat, la durée ainsi que les obligations du liquidateur sont précisés dans un cahier de charges.

ARTICLE 4 :

La procédure de liquidation, sous réserve des dispositions prévues dans l'ordonnance, s'effectue conformément aux règles relatives à la liquidation des sociétés commerciales.

ARTICLE 5

La secrétaire Exécutive de l'Agence de régulation du secteur de la microfinance est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée au journal officiel de la République du Niger.

Signé : Mamane MALAM ANNOU

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Étude de Maître **ABDOU INAZEL Abderahmane**, Notaire à Niamey -BP. 11.754, Téléphone: 21.76.58.18, de la perte d'un acte de cession, objet de la parcelle **J**, de l'lot **7908**, du lotissement **ROUTE FILINGUE**, au nom de **Monsieur ALMOUSTAPHA ELH. CISSE ELH. ABDOULAYE**.
Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au Service des Affaires Domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Étude de Maître **ABDOU INAZEL Abderahmane**, Notaire à Niamey -BP. 11.754, Téléphone : 21.76.58.18, de la perte d'un Permis Urbain d'Habiter numéro 2616, objet de la parcelle **B, C, D, E**, du lot n°**13**, de l'lot n°**C**, du quartier **BANIZOUMBOU** du Centre loti de Niamey, au nom de **HERITIERS SALEY SOUNA**.
Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au Service des Affaires Domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Étude de Maître **DJIBO Ibrahim**, Notaire au Carrefour Maourey, B.P. :11.120Niamey-NLGER, Tel: 20.73.66.86-Fax : 20.73.61.10, de la perte des actes de cession des immeubles non bâtis, portant respectivement sur les parcelles **B** et **G** de l'lot **4932**, du lotissement, **KOIRA TEGUI**, au nom de **Monsieur AMADOU MOUMOUNI GNAMMO**.
Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la communauté urbaine de Niamey.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Étude de Maître **MAHAMANE NAKOBO**, Notaire à Niamey, B.P. 10.453, Tél. 73 43 51, de la perte de L'acte de Cession objet de la Parcelle **B** de L'lot **6386** Lotissement **SARY KOUBOU** d'une superficie de **200 M²** au Nom de **Madame SAOUDE OUMAROU**.
Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée.

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
SAÏDOU DAOURA

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef: B. Fatouma Idé
Rédacteur en chef Adjt: Issaka Saïdou
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur: Issa Madougou ; 20 73 99 87
Réd. en chef informatique: M. S. Abandé Moctar
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur: Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub: Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directrice: Mme Saïdou Rahamou T. 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 3000 exemplaires

MOTS

CROISSES

du
Sahel

HORIZONTELEMENT

1. Contenue dans notre devise et dans celle de la France;
2. Un des sens - Particule;
3. Tirées de la piscine - Espace vert - Interjection;
4. Désert - Métal courant;
5. Un élément - Gnon;
6. Académie - Guerrier arabe;
7. Pétale de rose - Terme de fureur - Sont en fleur;
8. Pendoir - Oeuf de pou (inversé);
9. Petits établissements - Département français;
10. Supplétif africain de l'armée française.

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICALEMENT

1. Pullulent;
2. Utilisa des ficelles - Cités toujours les premiers;
3. Appât - Montrer du cran;
4. Pour tracer droit - Brelan d'as - Grecque;
5. Fruit à confiture - Avec lui on peut rêver;
6. Montera de la bonne humeur - Fait le mort;
7. Vieux navigateur - Groupement d'entreprises;
8. Préfixe - Conscience - Qui a tout quitté;
9. Interjection marquant l'hésitation - Entiché;
10. Disperser.

numéro précédent

F	E	R	T	I	L	I	S	E	R
R	O	U	E	A	N	I	S	E	
I	L	E	A	S	O	S	C		
S	E	T	U	S	C	O	R		
S	N	I	O	P	E	R	E		
O	B	E	R	E	O	T	A		
N	I	M	M	O	U	H	T		
N	E	M	A	S	S	A	I		
E	R	R	A	I	S	O	L	O	
R	E	S	O	L	U	T	I	O	N